#

## المملكة المغربية

**--------**

**المـكتب المـغربـي**

## للملكية الصنـاعية والتجـارية

**--------**

## ROYAUME DU MAROC

**--------**

**OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE**

## INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

**--------**

Casablanca le 26 avril 2022 Communiqué de presse

**A l’occasion de la célébration de la Journée Mondiale de la Propriété Intellectuelle, le Ministère de l’Industrie et du Commerce, l’Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) et la FRDISI organisent un Forum de Haut Niveau sous le thème :**

**LA PROPRIETE INDUSTRIELLE AU SERVICE DE L’INNOVATION**

**ET LA CREATIVITE, LEVIER DE LA RELANCE ECONOMIQUE DU MAROC**

Lancée en 2000 par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et célébrée le 26 avril de chaque année, la "*Journée Mondiale de la Propriété Intellectuelle*" vise à encourager l’utilisation du système de la propriété intellectuelle comme levier de développement technologique, économique et social.

Pour 2022, la journée est placée sous le signe de "*La propriété intellectuelle et les jeunes : innover pour un avenir meilleur*". L’objectif étant de mettre en avant le potentiel dont disposent les jeunes entrepreneurs et porteurs de projets qui apportent des solutions innovantes, et qui contribuent ainsi à façonner un avenir durable et inclusif.

Célébrant également cette journée, le Ministère de l’Industrie et du Commerce, l’Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) et la Fondation de Recherche, de Développement et d'Innovation en Sciences et Ingénierie (FRDISI) organisent un Forum de Haut Niveau sous le thème "La propriété industrielle au service de l’innovation et la créativité et levier de la relance économique du Maroc".

Présidé par Monsieur Ryad Mezzour, Ministre de l’Industrie et du Commerce, cet événement a constitué une grande occasion pour mettre en exergue la dimension stratégique et intersectorielle de la propriété industrielle et son rôle dans la valorisation de la créativité et de l’innovation et dans la création d’actifs immatériels à forte valeur économique.

« De la crise sanitaire, nous en sommes sortis plus forts, grâce à nos acquis, à notre potentiel et à nos compétences. C’est sur cette base solide que la relance économique se fraie un chemin vers un avenir des plus prometteurs, sous le Leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L’Assiste. Aujourd’hui, plus que tout autre jour, nous avons besoin de nos jeunes, de leurs talents, de leur ingéniosité pour être les leviers stratégiques du Maroc de demain. Voilà pourquoi nous avons consacré cette journée mondiale de la propriété intellectuelle aux jeunes, qu’ils soient porteurs de projets, startupeurs ou entrepreneurs, ils sont source de créativité et d’innovation. Leurs idées peuvent aboutir à la création de marques, à des brevets d’invention ou encore à des dessins et modèles industriels et doivent être protégées de toute contrefaçon », a déclaré M. Mezzour.

Il a également souligné : « Le rôle des offices nationaux de la propriété industrielle et de l'OMPI dans le soutien continu des innovateurs est appelé à se renforcer davantage. Et pour permettre à nos jeunes créateurs de tirer profit de leurs inventions, nous mettrons à leur disposition des outils et programmes pour assurer la protection et la valorisation de leur propriété industrielle, le développement de compétences et leur fournir des services de veille et d’information »

Appuyant les objectifs de cette journée, Monsieur Abdelaziz Babqiqi, Directeur Général de l’OMPIC, a précisé que " l’OMPIC s’assigne comme objectif de soutenir le développement de nos entreprises à travers les services qu’il offre en matière de protection et de valorisation des actifs immatériels. La priorité est également accordée dans ce sens au renforcement des actions d’accompagnement en faveur des jeunes entrepreneurs, startupers et porteurs de projet, et ce, en vue d’atteindre une utilisation efficace des outils de la propriété industrielle, qui leur permettra de gagner en compétitivité et en croissance. "

En marge de ce forum, l’OMPIC a procédé à la signature de quatre conventions de partenariat. La première avec le Centre Régional d’Investissement (CRI) de la Région Casablanca-Settat, la seconde avec le Technopark, la troisième avec l'Organisation Professionnelle des Comptables Agréés (OPCA) et la quatrième avec la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM). Ces conventions ont pour objectif de mettre en œuvre, en collaboration avec ces différents partenaires, divers programmes visant la promotion de la propriété industrielle et commerciale, l’accompagnement des entreprises dans l’utilisation des services dans les domaines de propriété industrielle et de création d’entreprises ainsi que le co-développement de services adaptés aux besoins des usagers.

Les organisateurs du Forum ont également procédé au lancement de la caravane de la propriété industrielle au service de la créativité et de l’innovation, qui sillonnera les 12 régions du Maroc, pendant la période allant du 26 avril au 28 juin 2022. Cette caravane de sensibilisation vise à démystifier les notions de la propriété industrielle (en l’occurrence, le rôle des marques, du design et des brevets d’invention), à inculquer au jeune public la culture de l’innovation et à initier les futurs créateurs à développer leur sens de découverte et de créativité.

Enfin, cette rencontre a été clôturée par l’inauguration de l’espace de relation client de l’OMPIC. Celui-ci a pour objectif d'offrir un cadre professionnel et efficient d'accès aux services de l’OMPIC ainsi qu’une assistance personnalisée pour l’utilisation des plateformes électroniques de l’Office, et ce en faveur de tous les utilisateurs du système de la propriété industrielle et commerciale.

Il y a lieu de souligner que cette nouvelle approche de la relation client s'inscrit dans la stratégie de l’OMPIC qui vise l'amélioration de la qualité de ses services et la satisfaction de ses clients. Ambition vers laquelle convergent toutes les activités entreprises par l’OMPIC.